

CLAUS-DIETER KÖNIG

AFRIQUE DE L'OUEST: «À QUAND L'ÂGE D'OR ?»¹

Plus de 260 millions de personnes vivent en Afrique de l'Ouest, réparties sur 15 États. Près de 150 millions d'entre elles résident en République fédérale du Nigeria, alors que les îles capverdiennes ne comptent que 530.000 habitants. Près de 500 langues sont parlées dans la région. Son histoire récente a vu des dictatures militaires, des présidents élus civilement, l'élection de la première présidente africaine, ainsi que des guerres cruelles impliquant des enfants soldats. Instabilité politique et problèmes de développement sont les mots-clés qui reviennent le plus souvent dans la presse et les ouvrages spécialisés consacrés à la région.

ORGANISATION DE L'ÉTAT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Ce que les analyses des politologues qualifient souvent de «mauvaise gouvernance» correspond en réalité bien plus à une crise globale des structures sociales des pays d'Afrique de l'Ouest.² Les programmes d'ajustement structurel et les idéologies dominantes à l'échelle mondiale réduisant systématiquement le champ d'exercice de l'État, le processus de démocratisation ne consiste plus qu'à organiser régulièrement l'élection des assemblées législatives et des dirigeants de l'exécutif. De plus, le pouvoir est concentré entre les mains d'un gouvernement présidentiel du fait de l'organisation institutionnelle des États et du clientélisme dont font preuve les parlementaires hommes et les quelques parlementaires femmes. Dans la plupart des cas, cette situation entraîne une érosion de fait du contrôle parlementaire.

En Afrique de l'Ouest, la «mauvaise gouvernance» est le symptôme d'un mal bien plus profond. Le simple fait que les «mauvais gouvernants» réussissent aussi souvent à s'imposer comme dirigeants témoigne de l'existence de causes structurelles. Une simple amélioration des compétences de commande et/ou de contrôle en vue d'assurer une (meilleure) «bonne» gouvernance ne suffira donc pas à éradiquer la maladie. Il convient plutôt d'effectuer en premier lieu un travail de diagnostic afin de mieux comprendre celle-ci. Il s'agit donc concrètement d'analyser la crise des structures

étatiques en Afrique de l'Ouest et de mettre en lumière son impact sur le modèle démocratique qui s'est établi.

Le «Disengagement of the state from society»³ (le fait que l'État se désengage de la société) constitue l'un des éléments de cette crise structurelle. Le concept de «Development State» faisait de l'État l'acteur central de l'organisation de l'économie et de la société. À l'inverse, l'offensive néolibérale – conduite en Afrique principalement sous l'influence dirigiste du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale sous la forme de programmes d'ajustement structurel – a privé l'État de toute influence sur l'organisation sociétale. Ce retrait d'influence s'est souvent effectué à une échelle bien plus grande que celle envisageable pour les pays européens situés à l'ouest de l'ancien «rideau de fer». En effet, les conséquences du désengagement étatique du domaine éducatif, notamment des écoles rurales, et des universités sont flagrantes. Autre exemple dans le domaine des subventions culturelles : les seuls bailleurs visibles sont de fait les sponsors commerciaux, les donateurs et instituts culturels étrangers, tandis que l'action des gouvernements d'Afrique de l'Ouest, *a fortiori* une politique culturelle propre, semble inexistante dans ce secteur. Le retrait étatique est encore plus sensible au niveau économique. En effet, les habitants de l'Afrique de l'Ouest assurent leur survie non pas grâce à l'action étatique ni au secteur industriel, mais grâce à une agriculture vivrière villageoise marquée par des structures patriarcales et grâce aux modèles économiques urbains qui s'en inspirent, sans oublier le rôle que jouent la solidarité familiale, les réseaux existant entre les personnes habitant dans la capitale et venant d'un même village⁴, qui se sont souvent dotés de structures d'organisation fixes, et les associations

¹ *L'âge d'or n'est pas pour demain*, titre d'un roman de l'auteur ghanéen Ayi Kwei Armah (titre original *The Beautiful Ones Are Not Yet Born*). ² Cet article est consacré à la situation en Afrique de l'Ouest. Cependant, nombre des réflexions présentées ici s'appliquent également au reste de l'Afrique ainsi qu'à d'autres pays hors du continent africain. ³ Cf. Bierschenk/de Sardan, «Powers in the Village : Rural Benin between Democratisation and Decentralisation», *Africa*, 73 (2), 2003. ⁴ Ces structures de solidarité sont en grande partie le produit d'une contrainte informelle. Cf. en particulier Goldberg, J., «Afrika im Weltkapitalismus: Überleben im Goldland», *isw-report*, n°72, Munich, 2007, p. 19–26.

dites «d'entraide», dont l'action est de fait souvent tournée vers l'extérieur afin d'acquérir des ressources externes.

Pour que la chose publique puisse être organisée de manière véritablement démocratique, les citoyens doivent avoir un intérêt à participer. On ne peut attendre de la population d'un État qu'elle se l'approprie en faisant usage de ses droits démocratiques et en ayant recours à diverses formes d'action politique que si celui-ci assume son rôle de pilotage pleinement et avec conviction. Pour les habitants de l'Afrique de l'Ouest, l'État déformé sous l'effet des ajustements structurels et de l'offensive néolibérale représente une entité étrangère, voire un ennemi potentiel. Même dans les champs d'exercice traditionnels de l'État, on constate un manque de stratégies efficaces. Au lieu de cela, l'État se voit privatisé dans un double mouvement. Cette privatisation est «double» car, d'un côté, nombre de services publics d'intérêt général (approvisionnement en eau, politique agricole, etc.) sont privatisés, tandis que, de l'autre, les élites du pouvoir en Afrique de l'Ouest, qui se concentrent en général autour du président, utilisent les ressources étatiques pour leur enrichissement personnel ou pour garantir leur maintien au pouvoir. Ces élites tentent même avec plus ou moins de succès d'établir de véritables dynasties familiales et d'assurer une transmission du fauteuil présidentiel quasiment de père en fils.

L'action étatique a donc d'une part pour fonction de déposséder la société des terres, de l'eau et des autres biens publics d'intérêt général ou des ressources commercialisables afin d'amasser de la valeur en vue d'une accumulation primitive de capital.⁵ Cette accumulation basée sur la dépossession de la population prend de l'ampleur à l'échelle mondiale. Le rôle de la politique est ici de contrôler les ressources qui sont valorisées sur le marché mondial et, argent et pouvoir étant en jeu, tout moyen est bon pour parvenir à ses fins.

D'autre part, l'action étatique sert à instaurer des réseaux clientélistes et à légitimer de manière tout aussi clientéliste le pouvoir qui, en règle générale, se concentre autour de la présidence. Pour illustrer cette «légitimation clientéliste», on peut citer l'exemple des projets étatiques de développement mis en œuvre afin de récompenser les villes et les régions dont le corps électoral soutient le pouvoir en place.

Dans de telles conditions, une notion de démocratie orientée uniquement sur les questions formelles et sur l'organisation d'élections entraîne forcément une «mauvaise gouvernance». Si le processus de démocratisation ne s'effectue qu'en surface, il renforcera la crise de l'État en Afrique de l'Ouest bien plus qu'il ne l'atténuera.

Ces pays ont besoin au contraire d'un concept plus global de démocratie ainsi que d'une pratique démocratique comprise comme l'appropriation de l'organisation de la société par la population grâce à des modes d'action variés impliquant entre autres la société civile. Cependant, l'État privatisé entrave la réussite des tentatives de décentralisation. De manière générale, ces tentatives pâtissent du fait que même si les structures décentralisées permettent un transfert de compétences, les moyens humains et financiers nécessaires ne sont pas débloqués. En effet, ces moyens jouent un rôle si crucial dans le cadre de la légitimation clientéliste que les institutions de l'État central souhaitent les maintenir sous leur contrôle direct. Ceci entraîne une dégradation supplémentaire des services étatiques comme on peut le constater à grande échelle, par exemple dans le domaine de la prévention en matière de

santé et de l'accès aux soins. Les pouvoirs locaux peuvent contrebalancer cet état de fait en obtenant la coopération des partenaires de «développement», c'est-à-dire des organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Par le passé, les efforts de coopération avec les ONG ont donné des résultats plus convaincants que les tentatives d'obtenir les moyens nécessaires de la part de l'État. La réussite de la politique au niveau local dépend donc directement des moyens extérieurs que les maires ou les présidents des conseils locaux ruraux ont pu récolter et dans une bien moindre mesure des services financés grâce aux contributions publiques.

Cette situation a pour conséquence la fragmentation et l'informalisation des pratiques politiques locales. Les ONG remplissent les fonctions désertées par l'État, augmentant ainsi la dépendance vis-à-vis du financement extérieur du développement.⁶ Au cours de l'année 2009, l'échec structurel décrit plus haut s'est accentué en Afrique de l'Ouest dans les pays dirigés par des présidents élus. Dans certains cas, trois ans avant les prochaines élections l'action étatique et le discours politique se concentrent déjà sur la question de la réélection du président en exercice. La personnalisation de la politique constitue en effet l'une des caractéristiques de l'État privatisé.

Les partis d'opposition sont rarement en mesure de proposer un programme solide représentant une véritable alternative et se contentent au final de présenter d'autres candidats aux élections. Les campagnes électorales se caractérisent donc par un manque de débats de fond et de réflexion politique sur les orientations stratégiques. Leur contenu se limite à une critique morale du président en place et à un inventaire de ses pratiques de corruption, défaillances personnelles, fautes morales, etc. Le seul acquis du processus démocratique est ainsi entièrement vidé de son sens.

Au Sénégal par exemple, la campagne pour les élections présidentielles prévues en 2012 a débuté en mars 2009 avec les élections municipales et le président sortant Abdoulaye Wade a annoncé dès la fin de l'année qu'il reposerait sa candidature. Si tous les moyens sont permis dans la lutte pour le pouvoir, les tentatives de préserver une façade démocratique restent de mise pour des raisons de légitimité. Ainsi au Niger, le président Mamadou Tandja a organisé le 4 août 2009 un référendum afin d'obtenir un amendement de la constitution lui permettant d'assumer un troisième mandat. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a qualifié ce référendum d'anticonstitutionnel et a exclu le Niger de ses membres suite aux élections législatives du 20 octobre. Mamadou Tandja a ainsi provoqué le putsch des trois colonels qui l'a renversé le 18 février 2010.

La personnalisation de la politique et le clientélisme de l'action étatique ont favorisé l'émergence du régionalisme et de l'ethnicité comme moyens politiques, ce qui remet en question «l'unité nationale» des différents États et encourage des dynamiques qui peuvent aboutir à la violence politique,

⁵ L'exploitation de la force de travail au sein du processus de production visant à engendrer de la valeur ajoutée au sens marxiste du terme ne joue ici qu'un rôle secondaire. En effet, au sein de l'économie mondialisée et mise en réseau, cette exploitation se déroule dans d'autres pays. ⁶ Voir également Bierschenk/de Sardan, op. cit. Ils évoquent à juste titre la dilution des structures de pouvoir au niveau local. Il serait cependant pertinent de se demander si la nécessité récurrente de négocier qu'ils constatent entre les différents acteurs n'a pas également un effet positif. Cela est le cas si l'on considère que les processus constants de négociation, auxquels participent entre autres les organisations non gouvernementales, sont le signe d'une démocratisation de la chose publique.

aux persécutions et aux guerres internes.⁷ Au Bénin par exemple, le président Boni Yayi accuse les habitants du Sud du pays d'abuser systématiquement des habitants du Nord, dont il est lui-même originaire.

Pour les sociétés en post-conflit, cela signifie que les groupes armés locaux, comme par exemple ceux du Nord de la Côte d'Ivoire, conservent leur pouvoir puisqu'ils ont réussi à obtenir une légitimité presque aussi solide que celle du gouvernement central grâce au régionalisme avivé en politique. L'aspect formel des institutions démocratiques n'est pas toujours préservé. En effet, Dadis Camara a obtenu en 2009 la fonction de chef d'État guinéen, alors qu'il était arrivé au pouvoir grâce à un coup d'État à la fin de l'année 2008. Victime d'un attentat le 3 décembre 2009, ses blessures à la tête l'ont cependant contraint à être soigné à l'étranger. Le général Sékouba Konaté dirige depuis la junte militaire.

La légitimation des putschistes par les urnes encourage les prétendants au pouvoir à considérer le coup d'État comme un mode approprié d'alternance politique. Abdel Aziz a réussi à obtenir cette légitimation en Mauritanie en juillet 2009 après être arrivé au pouvoir grâce à un coup de force mené en août 2008. Bien que la communauté internationale ait récusé au départ les résultats des élections, Abdel Aziz fait désormais figure de président reconnu diplomatiquement.

On peut supposer que Dadis Camara poursuivait un but similaire en Guinée. Jusqu'au 28 septembre 2009, date à laquelle les participants d'une manifestation contre la junte gouvernementale ont été massacrés, faisant au moins 150 morts, il avait en effet réussi à obtenir un soutien intérieur et extérieur en annonçant la tenue d'élections en 2009 auxquelles, selon ses dires, il ne comptait pas participer. Il essayait en parallèle d'instaurer un culte de sa personne et nombre d'indices laissent à croire qu'il préparait sa propre candidature.

En Guinée-Bissau, le président en exercice Nino Vieira a été assassiné le 2 mars 2009, 24 heures après la disparition dans un attentat à la bombe du chef d'état-major Batista Tagwe na Waie qui était considéré comme son adversaire. Beaucoup sont d'avis que Nino Vieira avait lui-même commandité cet attentat. La succession s'est toutefois déroulée dans le respect de la constitution, le président du Parlement Raimundo Pereira devenant président intérimaire. Les élections présidentielles eurent finalement lieu le 28 juin 2009, quelques semaines après l'assassinat du candidat Baciro Dabo par les forces de sécurité. Celui-ci était accusé de préparer un putsch. Malam Bacai Sanhá s'est finalement imposé au deuxième tour le 26 juillet.

En Guinée-Bissau, l'État privatisé est lui-même devenu une ressource à part entière puisque le contrôle du pays a permis à ses dirigeants dotés d'énergies criminelles de le transformer en une importante plaque tournante du commerce international de drogue. Pour ce faire, la police et l'armée doivent coopérer au moins ponctuellement avec les trafiquants de drogue. L'éventualité d'un putsch militaire représente donc un danger latent dans ce pays où différentes fractions des forces de sécurité risquent de s'affronter ou de s'opposer au gouvernement du fait de la concurrence autour du commerce lucratif de la drogue.

Une coalition du même type existe au Nigeria dans le delta du Niger : selon certaines sources, le gouvernement et la police des États du delta sont régulièrement impliqués dans le trafic de pétrole ainsi que dans des enlèvements avec demande de rançon.

LES CRISES MONDIALES ET L'AFRIQUE DE L'OUEST

Les crises mondiales se font également sentir en Afrique par le biais de plusieurs mécanismes. On peut citer ainsi la chute du prix des matières premières depuis 2008 qui a été entraînée par une diminution de la production industrielle liée à une faible demande. L'intensification de la spéculation sur les matières premières constitue de surcroît un terreau favorable aux fluctuations de prix sur les marchés. La plupart des économies nationales africaines ont ainsi perdu de leur influence sur des paramètres décisifs pour leur développement. En d'autres termes, les prix des produits d'exportation, dont dépendent les recettes de l'État, variant fortement et n'étant pas contrôlables, les pays se retrouvent dans l'incapacité de planifier leur développement.

La crise a également provoqué une forte baisse des investissements directs étrangers qui a entraîné à son tour un renversement de la balance des flux financiers privés et donc une fuite des capitaux hors de l'Afrique. Nombre de projets d'extraction de matières premières ont été suspendus pour manque de rentabilité suite à la chute des prix. Le retour sur capitaux net a en même temps augmenté la pression sur les devises africaines puisqu'il a causé une augmentation de la demande en dollars américains et en euros. Il faut prendre en compte ici le fait que les interventions des banques centrales sur les marchés des changes épuisent souvent les fonds publics au profit des capitaux spéculatifs. De telles interventions sont rendues possibles par la constitution de réserves monétaires engageant des fonds publics. La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui émet le franc CFA, dépose au moins 50 pourcent de ses devises auprès du Trésor français. Ses pays membres se sont engagés à respecter des critères de convergence qui limitent plus avant la marge de manœuvre des États dans le domaine de la politique fiscale. Même si ces critères ne sont pas respectés à la lettre, ils ont tout de même contribué de manière générale à imposer une politique budgétaire restrictive.

La demande intérieure a également souffert de la diminution des virements effectués par les travailleuses et travailleurs migrants vers leurs pays d'origine ainsi que de la baisse du tourisme, deux conséquences directes du chômage et du fléchissement des revenus réels en Europe.

Bien souvent, l'émission d'emprunts de la part des entreprises et des États africains n'a pas rencontré le succès espéré, ainsi l'émission d'actions de Ghana Telecom à hauteur de 300 millions de dollars américains, entraînant un manque d'investissements.

Les conséquences de la crise risquent en outre d'empêcher l'obtention de crédit par les entreprises nationales africaines, qui feront donc faillite. En rachetant les entreprises nationales ou en se substituant à elles en comblant les créneaux de marché, les sociétés étrangères acquièrent une influence qui ne peut être remise en cause à terme que très difficilement. Un nombre grandissant de secteurs économiques passe donc sous contrôle extérieur. Les causes de cette évolution résident dans la dévaluation des devises liée à la crise et dans le déplacement des capitaux financiers vers le Nord au sein des

⁷ Les citoyens et citoyennes sont en règle générale aussi peu responsables des guerres civiles que des guerres inter-États. Le terme de « guerre interne » est donc plus approprié pour désigner ce type de conflit. Le terme officiel utilisé dans la Convention de Genève est « conflit armé non international ».

syndicats bancaires coopérant à l'échelle mondiale. Quoi qu'il en soit, les activités de la plupart des banques africaines ne reposent pas sur l'octroi de crédits mais sur leur fonction en tant que banques d'investissement. Cela vaut notamment pour les banques agissant au niveau transnational qui, depuis la crise, ne réinvestissent plus sur place leurs recettes effectuées en Afrique, mais les réutilisent pour soutenir leurs maisons mères. En outre, la crise a déclenché une augmentation de la volatilité des devises. La forte volatilité tout d'abord du dollar américain, renforcée par la crise, puis celle de l'euro ont contraint les pays africains, et ce, dès avant la crise, à augmenter et à diversifier leurs réserves monétaires (en particulier par le biais de réserves en euros). La faiblesse du dollar américain implique non seulement une baisse des revenus à l'exportation mais également une diminution du service de la dette. Ses conséquences varient donc d'un secteur et d'un pays à l'autre. En comparaison avec l'Europe et les États-Unis, les pays d'Afrique de l'Ouest ont une marge de réaction limitée face à la crise. Aucun des pays concernés ne dispose des moyens financiers nécessaires pour mettre en place des plans de relance économique à hauteur de centaines de milliards. Les pays ont réagi en fonction de leurs capacités, adoptant des mesures fiscales, une politique monétaire coûteuse et des mesures de régulation des marchés financiers et du secteur bancaire, et se voyant bien souvent obligés d'épuiser leur marge de manœuvre et d'utiliser leurs réserves monétaires. Certains signes laissent à penser que la crise économique et financière en cours depuis 2008 pourrait entraîner une nouvelle crise de la dette pour l'Afrique. Certains États sont d'ores et déjà insolubles. Dans certains cas, comme par exemple au Sénégal et en Côte d'Ivoire, la promesse de crédits accordée par le FMI a permis de détendre la situation.

Même si en 2006 le Nigeria a remboursé ses dernières dettes envers les pays regroupés au sein du Club de Paris, ses nouveaux emprunts contractés auprès de l'État chinois et de la Banque mondiale laissent supposer que le pays se retrouvera de nouveau dans une situation de crise liée à son endettement étatique. À l'été 2008, les différents acteurs n'arrivaient pas à s'accorder sur l'utilisation des excédents engrangés grâce au prix élevé du pétrole. L'année 2009 a cependant débuté avec un prix du pétrole inférieur aux prévisions budgétaires, différence qui a toutefois pu être compensée au cours de l'année. Le 23 juillet, la Chambre des représentants a donc décidé de mettre un terme à l'ouverture de crédits, précisant que ceux-ci avaient été obtenus jusqu'alors de manière «douteuse, obscure et corrompue».

Au Bénin, une analyse menée par le FMI en 2009 a montré que le pays se trouvait dans une situation précaire, les recettes publiques ayant atteint un niveau bien en deçà des attentes et la crise ayant entraîné des dépenses imprévues. Les conséquences de la crise économique se font sentir d'autant plus durement que l'État repousse depuis des mois les versements dus à nombre de petites entreprises, ce qui menace leur existence.

NÉGOCIATIONS SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

On a assisté en 2009 à la reprise des négociations sur les accords commerciaux et en particulier du cycle de Doha de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), à un stade où les conséquences de la crise financière restaient encore

difficiles à évaluer. Ces négociations avaient été interrompues de fait pendant un an à cause de multiples échéances électorales aussi bien en Inde qu'aux États-Unis et dans l'Union européenne. Il serait surprenant que les pays industrialisés changent d'avis et se laissent convaincre de baisser les droits de douane et les subventions dans le secteur agricole. Il semblerait également que les pays industrialisés ne soient pas disposés à accepter la revendication des pays dits «en développement» sur la question des «mécanismes de sauvegarde spéciale». Ces mécanismes autoriseraient l'introduction de droits de douanes protecteurs lorsque des augmentations soudaines des importations menacent les producteurs nationaux.

Sans de tels tarifs protecteurs, les consommateurs locaux seront d'autant plus dépendants des importations et donc sensibles aux hausses de prix mondiales, ce qui se répercutera directement sur leur pouvoir d'achat. La diminution du pouvoir d'achat étant devenue une question politique en Afrique de l'Ouest, en particulier parmi les personnes pauvres vivant en milieu urbain, il est indispensable d'expliquer aux populations les liens existant entre leurs problèmes quotidiens, qui par endroits ont déjà entraînés des vagues de protestation, et les objets de ces négociations, dont on avance qu'ils ne sont aucunement liés avec ce même quotidien.

Par ailleurs, les capitaux spéculatifs se concentrent de plus en plus sur le secteur alimentaire, le secteur financier présentant désormais des risques trop élevés même au goût de ces «investisseurs». Les opérations à terme sur les produits alimentaires ont été l'une des causes principales de l'augmentation des prix alimentaires sur les marchés mondiaux. Dans leur rapport «World Economic Situation and Prospects 2009» sur la situation de l'économie mondiale, les Nations unies estiment que le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté augmentera de huit pourcent en Afrique subsaharienne. Cela signifie que l'augmentation des prix alimentaires est en passe d'anéantir les progrès réalisés entre 1990 et 2004 en termes de réduction de la pauvreté.

La crise de la sécurité alimentaire en 2008 a également montré que situation de crise égale «profits élevés», puisque les groupes du secteur alimentaire ont enregistré une forte hausse de leurs bénéfices cette même année.

La crise de la sécurité alimentaire est loin d'être terminée. Les prix se maintiennent à un niveau élevé sur le long terme, ou plutôt, on constate qu'une tendance durable à l'augmentation des prix alimentaires s'impose après les baisses qui ont suivi les pics de prix de 2008. Le fait que les prix internationaux des céréales soient toujours supérieurs de 30 à 50 pourcent à la moyenne décennale témoigne de cette tendance. Il s'agit ici toutefois des prix sur les marchés mondiaux, qui en disent peu sur le prix final à la consommation. On suppose cependant que notamment les consommatrices et consommateurs à faible revenu devront faire face à des augmentations de prix relativement fortes.

«THE NEW SCRAMBLE FOR AFRICA»

À l'heure actuelle, des entreprises agricoles internationales et des sociétés étatiques étrangères achètent ou louent pour de longues périodes de grandes surfaces de terres agricoles utilisables. Au Mali, l'Office du Niger qui gère les terres fertiles des États du delta intérieur du fleuve a cédé plus de 160.000 hectares de terres à des entreprises et des fonds d'État étran-

gers, pour la plupart sous forme d'un bail de 99 ans. En outre, des entreprises étrangères ont exprimé leur intérêt pour une surface comparable ou supérieure. Les agriculteurs établis dans ces régions s'attendent désormais à être expulsés des terres qui assurent leurs moyens d'existence. L'irrigation de leurs terres est également compromise puisque la construction de plusieurs canaux a débuté afin d'irriguer les plantations agro-industrielles. Enfin, il est probable que des variétés de riz génétiquement modifiées soient cultivées sur ces terres, ce qui menacerait la diversité des variétés de riz locales. Et ce, alors que des producteurs maliens ont récemment fêté le succès de la culture et de la commercialisation de variétés de riz locales qui seront menacées si des variétés génétiquement modifiées sont cultivées à proximité. La cession de ces larges surfaces est en contradiction avec l'objectif de souveraineté alimentaire inscrit par le Mali dans sa Loi d'Orientation Agricole. Les investisseurs agro-industriels veulent avant tout cultiver de la canne à sucre et du tournesol destinés à la production d'agro-carburants ainsi que du riz. Le changement climatique entraîne au Mali une dégradation des sols agricoles utiles, ce qui rend l'achat des meilleures surfaces par l'agro-industrie d'autant plus problématique. Même au Ghana, le «bon élève» de la démocratie formelle, les droits humains ne pèsent pas lourd face aux ambitions de valorisation des capitaux internationaux comme le montre le traitement des ressources minérales et agricoles ghanéennes qui suscitent l'intérêt du marché mondial. Plus de 20 entreprises sont en passe d'acheter des terres agricoles au Ghana, qu'elles destinent à la culture de plantes oléagineuses pour produire des agro-carburants. Dans le Nord du pays, on relève déjà des cas d'expropriation de petites productrices et de petits producteurs liés à ce phénomène. Dans ces régions, ce sont la plupart du temps les dirigeants locaux traditionnels qui gèrent les terres des villages. Les titres de propriété des terres communales sont souvent à leur nom et s'ils les vendent, les ménages des petits producteurs perdent leurs moyens d'existence. Derrières ces achats se cachent des stratégies à long terme, car on peut s'attendre à ce que l'épuisement des ressources minérales mondiales entraîne le développement de nouvelles techniques permettant de remplacer les matières premières minérales par des produits agricoles. Si cette évolution se confirme, une pénurie de terres généralisée au niveau mondial se profile à l'horizon. Bien qu'elle soit minime, la substitution actuelle des carburants agricoles aux carburants minéraux a été identifiée comme l'une des causes principales de la crise de la sécurité alimentaire de 2008, et est tenue responsable de 65 à 75 pourcent de l'augmentation des prix alimentaires survenue en 2008. Si de nouvelles techniques de substitution sont développées pour les autres matières premières minérales, la terre deviendra une ressource stratégique. On parle déjà de la «next golden commodity» (la marchandise en or de l'avenir). Des perspectives à court terme sont toutefois également impliquées dans l'explosion des investissements fonciers. Suite à la crise financière et de manière générale à la baisse des rendements réels, les investisseurs sont à la recherche de placements relativement sûrs pour leurs ressources financières disponibles.

MOUVEMENTS SOCIAUX

Le niveau élevé du coût de la vie, dû en grande partie aux prix alimentaires, a donné naissance à des mouvements sociaux

dans de nombreux pays. Les populations se sont bien rendu compte que les prix n'ont pas baissé alors que le prix du pétrole, dont la hausse avait été à l'origine de l'augmentation initiale des prix, a diminué sur le marché mondial.

Au Burkina Faso par exemple, les syndicats réunis au sein de la Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés ont organisé en 2009 des grèves et des mouvements de protestation.

Il est difficile de mesurer les changements des mentalités politiques dans leur dimension quotidienne. Les observateurs estiment toutefois que les conséquences directes de la crise ont rendu les populations plus sensibles aux questions politiques et qu'elles ont développé une méfiance de principe vis-à-vis de leurs gouvernements, des orientations économiques prises par ces derniers et des mécanismes du marché mondial. Cette méfiance, quand elle existe, demeure cependant vague et n'a pas suscité l'émergence d'acteurs politiques ou de la société civile porteurs d'un projet d'action à long terme.

VIOLENCE ET MILITARISATION

Le Nigeria est non seulement le pays le plus peuplé d'Afrique, mais également l'État le plus riche en conflits politiques à l'heure actuelle. La privatisation de l'État, principalement sous la forme d'un capitalisme prébendier (*Pfründenkapitalismus*), a constitué un des tournants majeurs de cette évolution. La politique nigériane est conditionnée principalement par la question de l'utilisation des revenus de l'exploitation du pétrole dans le delta du Niger et par la résolution des conflits dans cette région. Social Action, une organisation politique du delta du Niger, fait état d'une augmentation des conflits entre les différentes communautés villageoises et en leur sein, qui donnent souvent lieu à de véritables guerres, et ont déjà causé des morts ainsi que la destruction de villages entiers. Selon Social Action, les groupes pétroliers et le gouvernement sont à l'origine de ces conflits puisqu'ils mènent une politique délibérée de division de la population. Cette politique repose d'une part sur l'enrôlement de la population locale dans le personnel de surveillance et les forces de sécurité, et a également recours aux bandes criminelles, aux transferts d'argent et aux projets de développement des villages. D'autre part, elle s'appuie sur des repréailles à l'encontre des personnes qui se dressent contre les groupes pétroliers et de leurs biens.

L'État comme les groupes armés ont recours à la violence terroriste paramilitaire qu'ils emploient sans légitimation dans le delta du Niger. En février, le MEND (Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger), principal groupe armé du pays, a menacé de commettre un massacre si les entreprises pétrolières ne cessaient pas leurs activités d'ici la mi-février. Les syndicats ont alors décidé de se mettre en grève et d'interrompre la production dans l'État de Rivers en raison de la menace qui pesait sur les ouvriers, ce qui a entraîné l'arrêt des activités d'extraction. Au cours de l'année, le MEND a mené plusieurs opérations de sabotage sur des oléoducs et sur d'autres équipements techniques et a enlevé plusieurs employés étrangers des groupes pétroliers. La violence d'État est quant à elle perpétrée par la Force mixte police-armée (JTF) et la police mobile (MOPOL) dont les actions sont dirigées non seulement contre les groupes armés mais également contre les communautés villageoises qui se soulèvent, et entraînent souvent la mort de personnes non

impliquées dans le conflit. Selon certaines sources, la JTF a même lâché des bombes sur différentes villes au mois de mai. La politique nigériane est également fortement conditionnée par la politisation croissante des questions de religion et d'ethnicité, qui donnent régulièrement lieu à des violences politiques, notamment dans la partie centrale du Nigeria appelée «Middle Belt». En particulier à l'approche des élections, les différents partis exacerbent les différences ethniques, attisent la violence et encouragent les persécutions afin de gagner les voix des électeurs dans les circonscriptions pluriethniques. La question de l'application de la charia a servi de cheval de bataille pour l'élite politique du Nord du pays qui a cherché à rassembler la région sur ce thème et à se forger ainsi une position dominante dans la politique nigériane fédérale. Ceci a d'ailleurs renforcé la frange politisée de l'extrémisme islamiste, ce dont témoigne l'augmentation rapide dans les sondages de la part de la population soutenant Al-Qaida. Entre temps, une nouvelle organisation active dans plusieurs États a vu le jour appelée Boko Haram, qui en juillet a terrorisé la population, faisant près de 800 victimes. Boko Haram invoque l'Islam pour justifier son action et revendique l'application de la charia dans tous les États du Nigeria. Janvier 2009 a vu la reprise des affrontements armés entre militaires et rebelles touareg au Mali. L'offensive militaire visait le groupe touareg mené par Ibrahim Ag Bahanga qui n'a pas signé l'accord de cessez-le-feu proposé dans le cadre du processus de paix d'Alger. Elle faisait suite à un attentat dirigé contre des garnisons situées à la frontière mauritanienne et attribué à ce groupe armé sans que son implication n'ait été prouvée. Ibrahim Ag Bahanga s'est ensuite réfugié en Libye, tandis que 600 rebelles touareg ont déposé les armes. Depuis, certains des anciens groupes rebelles soutiennent le gouvernement dans sa lutte contre l'organisation Al-Qaida au Maghreb islamique (AQIM). Les origines de l'AQIM remontent à la guerre menée par le gouvernement algérien contre l'islamisme politique de 1991 à 2002 et ses membres n'ont rejoint Al-Qaida qu'en 2006. L'AQIM est célèbre dans les pays subsahariens d'Afrique de l'Ouest principalement pour ses enlèvements de touristes. Le Mali est parvenu à obtenir des États-Unis cinq millions de dollars pour l'achat d'équipement militaire destiné officiellement à la lutte contre le terrorisme. Cette somme constitue une contribution majeure pour un pays dont le budget militaire total avoisine les 70 millions de dollars américains. L'amélioration de l'équipement militaire a également renforcé le poids de l'armée face aux forces politiques civiles. Le président Amadou Toumani Touré est issu des rangs de l'armée et n'a pas hésité par le passé à mener des mesures répressives contre des civils. Aux mois de mars et d'avril, le réseau ouvertement dissident Radio Kayira a ainsi dû faire face à l'emprisonnement injustifié de son directeur Oumar Mariko ainsi qu'à des poursuites judiciaires à son encontre. Ce renforcement de l'équipement militaire soulève donc des inquiétudes justifiées.

INONDATIONS PENDANT LA MOUSSON

En 2009, lors de la mousson (période qui correspond à l'été européen), nombre de villes d'Afrique de l'Ouest ont été touchées par des inondations qui ont causé environ 70 décès et ont laissé 430.000 personnes sans abri. Il est admis que le changement climatique est responsable de longues périodes de sécheresse de plus en plus dures et de pluies de plus en plus

soudaines et violentes entraînant des inondations. Toutefois, la précarité des infrastructures (mauvais système d'évacuation des eaux de pluies combiné à une imperméabilisation des sols grandissante) n'est pas pour améliorer la situation. Les inondations ont causé à plusieurs reprises des pannes d'électricité. Au Sénégal, ces pannes conjuguées aux inondations ont suscité des mouvements sociaux de protestation dans les banlieues de Dakar.

De fin août à fin septembre, les inondations ont été particulièrement fortes à Rufisque, Pikine et Guédiawaye, banlieues pauvres de Dakar. La route nationale reliant les banlieues à la capitale était impraticable. Outre les fortes précipitations liées probablement au changement climatique, les difficultés proviennent de la croissance de la population des banlieues, de la pauvreté ainsi que du manque d'infrastructures urbaines. Les banlieues sont situées en partie dans des plaines inondables, les maisons sont construites au niveau des nappes phréatiques et l'imperméabilisation des sols due à la construction de logements et de routes a pour conséquence des capacités insuffisantes d'absorption d'eau.

Claus-Dieter König travaille comme directeur du bureau régional de l'Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa Luxemburg.

MENTIONS LÉGALE

TEXTES DES RÉFÉRENCE est édité par la Fondation Rosa Luxemburg et paraît irrégulièrement
Rédaction: Marion Schütrumpf-Kunze
Franz-Mehring-Platz 1 · 10243 Berlin · Tél. + 49 30 44310-127
Fax -122 · m.schuetrumpf@rosalux.de · www.rosalux.de

ISSN 1867-3163 (PRINT), ISSN 1867-3171 (INTERNET)